

**Note sur**  
**DELESTAGE ELECTRIQUE PROGRAMME**  
**Et**  
**RISQUE DE LEGIONELLOSE**  
**Point d'attention et éléments de langage pour les élus et employés communaux**

Les légionelles sont des bactéries qui peuvent être présente naturellement dans l'eau et qui se développent dans des eaux relativement chaudes, leur maximum de croissance est observé à 43 – 45°C , elle est arrêté à 55°C mais les bactéries présentes sont toujours viables et il faut pousser à 60°C pour les éliminer durablement.

Avec la hausse du coût de l'énergie et le risque annoncé de délestage électrique, il nous est déjà signalé une baisse de la consigne de la production d'eau chaude sanitaire, ballon d'eau chaude, cumulus, par des particuliers pour réaliser des économies d'énergie, à une température de 45°C.

La contamination se fait en respirant des micro-gouttelettes d'eau chaude, notamment sous la douche. La legionellose est une maladie respiratoire.

Vous trouverez ci-joint un document que vous pouvez diffuser à votre convenance dans votre commune, avec des éléments de langage qui vous serviront à répondre à des questions de particulier sur ce risque qui peut être lié à la volonté bien compréhensible de faire des économies d'énergie

A retenir, pour l'eau chaude sanitaire, la température de réglage minimal doit être entre 55°C et 60°C, ne pas descendre en dessous. Mettre à 55°C si la température était auparavant de 60°C ou plus pendant plusieurs jours. En clair, ne pas passer de 45°C à 55 °C, si des légionelles se sont développées, on arrête leur développement mais elles restent actives et contaminantes. Il faut passer de 45°C à 60°C voire plus, quitte à revenir à 55°C quelques jours après.

**Pour savoir si des coupures sont envisagées sur votre secteur,  
il est recommandé de consulter les sites Internet :**

<https://www.monecowatt.fr>  
<https://coupures-temporaires.enedis.fr>